

Déclaration du SCFP-Québec : Le projet de loi de Jean Boulet, une attaque injustifiée contre le mouvement syndical

Montréal, le 16 octobre 2025

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) dénonce avec vigueur le projet de loi annoncé par le ministre du Travail, Jean Boulet, qui viserait à encadrer davantage les finances syndicales. Cette initiative s'inscrit dans une tendance inquiétante de remise en question du rôle et de la légitimité des syndicats dans la société québécoise.

Ce projet de loi, bien qu'encore flou dans ses détails, laisse présager une tentative de s'ingérer dans l'autonomie financière et démocratique des organisations syndicales. Les cotisations syndicales sont gérées avec rigueur, transparence et en conformité avec les lois existantes. Les membres sont informés, consultés, et votent sur l'utilisation de leurs fonds. Il n'y a pas de problème à régler — sauf si l'objectif réel est de museler les voix critiques qui défendent les droits des travailleuses et des travailleurs.

Le SCFP-Québec tient à rappeler que le mouvement syndical est une force positive, non seulement pour ses membres, mais pour l'ensemble de la population. Historiquement, ce sont les luttes syndicales qui ont permis des avancées majeures : congés parentaux, régimes de retraite, équité salariale, sécurité au travail, et bien plus. En affaiblissant les syndicats, c'est la capacité collective de défendre ces acquis que le gouvernement met en péril.

Nous refusons que le gouvernement détourne l'attention des véritables enjeux — comme la pénurie de personnel dans les services publics, le sous-financement chronique de nos réseaux, ou la crise du logement — en s'attaquant à ceux qui se tiennent debout pour améliorer les conditions de travail et de vie de la population.

Le SCFP-Québec appelle donc le gouvernement Legault à reculer immédiatement sur ce projet de loi inutile et idéologique. Nous ne resterons pas silencieux. Nous consulterons nos membres, nos alliés syndicaux et la société civile pour organiser une riposte forte, unie et démocratique. D'ailleurs, le 29 novembre, on se rassemble à Montréal pour rappeler l'apport historique des syndicats à l'essor de la nation québécoise.

Le mouvement syndical n'est pas le problème.

Il a toujours fait partie de la solution !



Patrick Gloutney
Président, SCFP-Québec



Fanny Dempontigny
Secrétaire générale, SCFP-Québec

Cette déclaration est cosignée par l'ensemble des membres élus du Bureau du SCFP-Québec :

Samuel Sicard, vice-président du secteur des affaires sociales
Brian Leclerc, vice-président du secteur des communications
Michelle Poulin, vice-présidente du secteur de l'éducation
Frédéric Savard, vice-président du secteur de l'énergie
Hugo Tessier, vice-président du secteur incendie
Kathryn R. Cloutier, vice-président du secteur mixte
Robin Côté, vice-président du secteur municipal
Danick Soucy, vice-président du secteur des sociétés d'État et org. publics québécois
Marie-Hélène Nadeau, vice-présidente du secteur du transport aérien
Mario Lamy, vice-président du secteur du transport maritime
Katherine Bouclin, vice-présidente du secteur du transport terrestre
Annie Trottier, vice-présidente du secteur universitaire